

DEPARTEMENT DU NORD

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
du Conseil Municipal de la Commune de
LEZENNES**

**Arrondissement
de LILLE**

L'an deux mille vingt-six, le trente juin à vingt heures,
le Conseil Municipal de la Commune de LEZENNES
s'est réuni en lieu ordinaire de ses séances, sous la
Présidence de Monsieur Didier DUFOUR, Maire, à la
suite de la convocation qui lui a été faite trois jours à
l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte
de la Mairie, conformément à la loi.

Objet : Adhésion Association Debout les Aînés

**Date de convocation :
Le 26 juin 2026**

Présents : Didier DUFOUR – Edouard BABIK - Ludovic
CHRETIEN – Sandrine DEPLECHIN – Frédérique
DESCAMPS – Michaël DESEURE – Cathy DONDEYNE –
Alexis DUCHESNE – Aude DUDENKO – Gaëlle
GAUDRON – Marc GODEFROY – Franck LACMANS –
Lucienne LAVOISIER – Quentin LEGER – Reinald
LORIDAN – Cyril MIRABAUD - Raphaëlle MIRABAUD –
Carole PETIT – Pascaline PREVOST – Jean SAGETTE –
Stéphanie SAGETTE – Elodie STANASZEK

**Nombre de Conseillers
en exercice : 23**

Absents excusés :
Farid FARAJI donne pouvoir à Franck LACMANS

Absents :

**Nombre de Conseillers
Présents : 22**

**Nombre de Conseillers
Votants : 23**

**Pour : 23
Contre : 00
Abstention : 00**

Secrétaire de séance : Edouard BABIK

Madame Aude Dudenko, Adjointe déléguée aux affaires sociales et à la culture, expose
au Conseil le projet d'adhésion à l'association « Debout les aînés » créée en 2021 ayant
pour objectif de faire entendre la parole des aînés pour mieux répondre à leurs besoins
et leurs attentes dans un esprit de responsabilisation de leur rôle social et de citoyen au
sein de la société.

L'association organise des groupes de travail sur des sujets de préoccupation pour les
aînés sur des thèmes qui les concernent très directement dans leur quotidien : L'habitat
et le vieillissement, la participation citoyenne des aînés, le Bien Vieillir, l'EHPAD de
demain. Ces groupes de travail mettent en place des outils de communication pour
recueillir l'avis des aînés sur les propositions présentées avant de les transmettre sous
forme de propositions aux élus et institutions.

Elle s'appuie sur le réseau local de partenaires (communes, centres sociaux, associations, caisses de retraite, organismes d'aide à la personne) pour animer groupes de travail et conférences et apporter une contribution à la réflexion des actions menées par les institutions et pouvoirs publics en faveur du public sénior.

Il est proposé de soutenir le partenariat avec l'association « Debout les Aînés » par l'adhésion de la commune à l'association. Le montant de la cotisation annuelle est fixé à 50 € et permettra diffuser auprès du public sénior communal les informations de l'association et de bénéficier de l'organisation de conférence débat sur le territoire communal.

-----Adoptée à l'unanimité des votants -----

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Pour copie conforme.

Le Maire,



Didier DUFOUR

Date d'envoi en Préfecture du Nord : 02 JUL. 2026

Date de réception en Préfecture du Nord :

Date de publication : 02 JUL. 2026